



Industries culturelles & créatives

VECTEUR DE LIEN SOCIAL

BILAN D'ACTIVITÉ

2023

Les industries culturelles et créatives (ICC)

D'après l'Unesco, les ICC sont «les secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial».



Activités économiques liées aux ICC :



L'action de l'AFD en faveur des ICC

L'Agenda 2030 des Nations unies reconnaît la culture comme «un enjeu transversal aux Objectifs de développement durable (ODD)». Un meilleur accès à la culture et une meilleure participation à la vie culturelle sont des facteurs de cohésion sociale et d'intégration, tout particulièrement pour la jeunesse. Favorisant le lien social, notamment à travers le dialogue intergénérationnel et interculturel, la culture devient un facteur de résilience pour répondre aux crises écologiques, sociales et morales que les populations peuvent traverser.

Par ailleurs, selon l'Unesco, en 2022, les secteurs culturels et créatifs représentent 3,1 % du PIB mondial (soit 2 280 Mds€ en 2022) et 6,2 % du total des emplois et ont donc un potentiel économique significatif.

Cependant, malgré ces impacts sociaux et économiques, intégrer les industries culturelles et créatives (ICC) dans l'agenda du développement reste un défi.

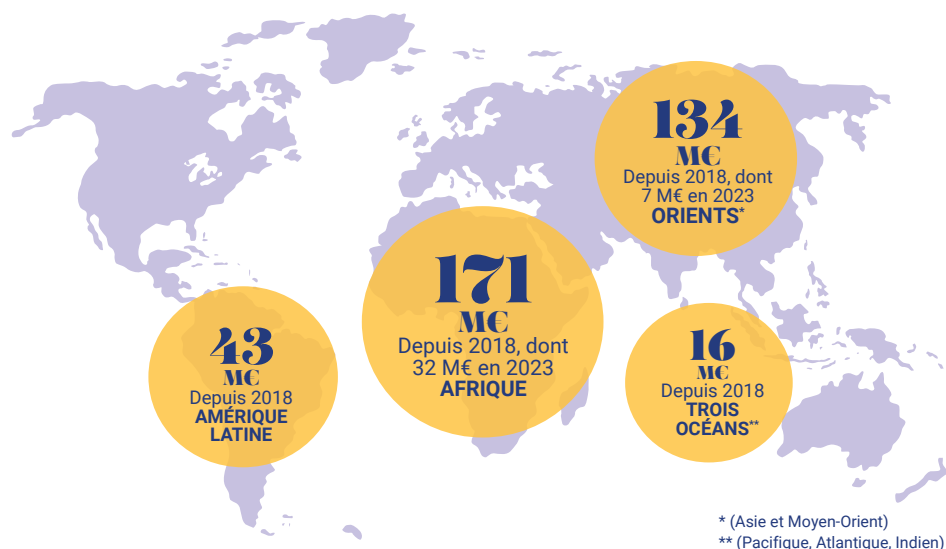
L'AFD s'est vu confier en 2018 un nouveau mandat afin de soutenir la structuration des ICC. Il s'intègre dans la stratégie 100 % Lien social de l'AFD visant à réduire les inégalités et renforcer le vivre-ensemble, et se décline en quatre axes d'intervention :



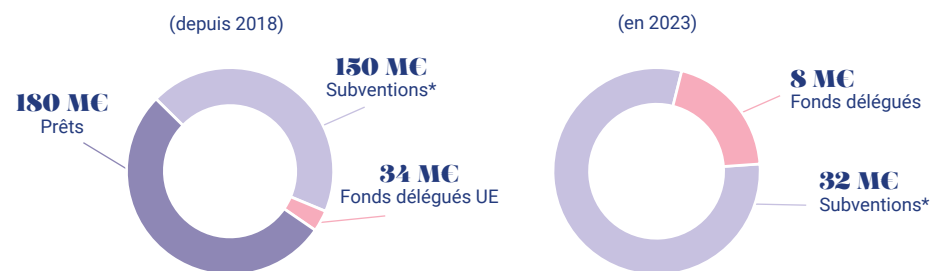
Les engagements du groupe AFD dans le secteur des ICC

Depuis 2018, **364 M€** engagés à travers 77 projets
En 2023, **40 M€** engagés à travers 17 projets

Répartition par région



Répartition par outil financier



* dont 9 M€ pour les Fexte, 2 M€ pour les Ficol et 1 M€ pour les contrats de désendettement et de développement (C2D)

* dont 2 M€ pour les Fexte et 2 M€ pour les Ficol

La culture au service des Objectifs de développement durable (ODD)

Compte tenu du rôle transversal de la culture dans la réalisation des ODD, les projets financés par l'AFD dans le secteur des ICC contribuent à la réalisation de plusieurs objectifs.

Principales contributions aux ODD des nouveaux projets 2023



Exemples de nouveaux projets financés en 2023

Accompagner la valorisation du patrimoine culturel



Éthiopie – Palais national d'Addis-Abeba 5 M€

Depuis 2019, l'AFD accompagne la République fédérale démocratique d'Éthiopie dans la restauration du Palais national et de ses collections ainsi que la transformation du site en musée. En 2023, un nouveau financement a été approuvé pour des travaux additionnels qui permettront la création au sous-sol du bâtiment de deux nouveaux espaces muséographiques : un musée permanent des collections impériales et une galerie d'expositions temporaires.

Encourager le potentiel des ICC pour l'insertion professionnelle



Sénégal – Formation aux métiers des ICC 3 M€

Sur délégation de fonds de l'Union européenne, l'AFD finance un projet de structuration d'une offre de formation professionnelle diplômante, de qualité et pérenne dans les secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant au Sénégal. Le projet contribuera à accompagner le développement et la professionnalisation du secteur, en particulier en renforçant la collaboration public-privé, et ainsi à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

Favoriser la construction d'un imaginaire commun

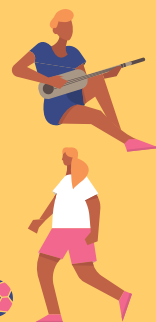


Multi-pays – Plateforme musées et patrimoines africains Djowamon 110 000 €

Le Campus AFD et ses partenaires (École du patrimoine africain, Université Paris 1, Fondation Zinsou, Centre Pompidou, African World Heritage Foundation, Réseau Revacs), ont lancé en 2023 la plateforme de dialogue et de formation Djowamon à destination des professionnels et futurs professionnels des musées et du patrimoine en Afrique et en France. Cette plateforme propose une application mobile gratuite de e-learning ainsi que l'animation d'une communauté professionnelle.

Renforcer la cohésion sociale et agir pour la jeunesse

La stratégie 100 % Lien social de l'AFD identifie les ICC et le sport comme fédérateurs et vecteurs du vivre-ensemble. En 2023, l'AFD a approuvé le financement de deux projets en Mauritanie et en République démocratique du Congo permettant un meilleur accès aux infrastructures culturelles et sportives de proximité et renforçant la cohésion sociale et l'inclusion des jeunes, en particulier des filles et des femmes.



Mauritanie – Jeunesse culture sport 18 M€

Basé sur une approche participative, ce projet permettra d'améliorer l'accès à la culture et au sport en milieu urbain pour plus de 300 000 personnes. Porté par la République islamique de Mauritanie, il vise à réhabiliter 15 équipements publics dédiés à la culture et au sport dans les quartiers défavorisés de Nouakchott et Nouadhibou et à renforcer leur gouvernance. Des animateurs sportifs et culturels seront formés pour assurer une programmation culturelle et sportive de ces espaces à destination des jeunes. Un dispositif national de promotion des arts et de la culture sera également créé dans le cadre du projet afin d'apporter un appui à la création, à la production et à la diffusion artistique mauritanienne.



RDC – Pour Elles : Culture et Sport 10 M€

Ce projet, défini en lien étroit avec les autorités congolaises et mis en œuvre par Expertise France, contribuera à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être de plus de 3 000 jeunes filles, à travers la pratique sportive et culturelle. Le projet prévoit la réhabilitation de cinq terrains multisports et l'aménagement d'espaces pour la pratique culturelle dans quatre communes défavorisées de Kinshasa ainsi qu'un appui à l'Académie des Beaux-Arts et à la Fondation Liyolo. Le projet permettra de renforcer plus de 200 acteurs pour la mise en place d'activités culturelles et sportives sur ces infrastructures réhabilitées, favorisant en particulier la pratique des filles, leur émancipation et leur insertion socio-économique.

Soutien à la société civile et à l'entrepreneuriat culturel (microprojets)

Depuis 2018, l'AFD soutient directement la société civile et les entrepreneurs culturels afin d'accompagner l'écosystème culturel et créatif et ainsi favoriser des actions à fort impact social, vectrices de croissance, d'emplois et innovantes.

L'AFD a ainsi lancé plusieurs programmes pour appuyer des microprojets culturels techniquement et financièrement (entre 2 000 € et 90 000 € par lauréat), au bénéfice principalement des communautés locales et de la jeunesse : Accès Culture, Afrique Créative, Digital Challenge « Culture et créativité » et Plateforme territorialisée des microprojets.

Répartition des microprojets soutenus en Afrique



En 2023, l'AFD a poursuivi la mise en œuvre des programmes Accès Culture et Afrique Créative et a dédié la 6^e édition de l'AFD Digital Challenge aux ICC.



● Accès Culture

Mis en œuvre en partenariat avec l'Institut français depuis 2019, ce dispositif a pour objectif de soutenir des projets de médiation culturelle en Afrique menés en binôme par des associations africaines et françaises. Il s'agit de projets à fort impact social et porteurs des thématiques de développement durable. Dans le cadre de la 2^e édition d'Accès Culture (3 M€), un appel à projets a été lancé en 2023 et 30 lauréats ont été sélectionnés. Ils bénéficient d'un accompagnement technique sur trois ans et d'un soutien financier (66 000 € en moyenne par projet).

un appel à projets a été lancé en 2023. Parmi les 30 entreprises sélectionnées pour une phase initiale de pré-incubation de trois mois, 15 seront retenues en 2024 pour bénéficier d'une phase d'incubation et d'accélération de près d'un an et d'un soutien financier (53 000 € en moyenne).



● Digital Challenge « Culture et créativité »

Depuis 2016, l'AFD Digital Challenge (1,5M€) permet de promouvoir et d'accélérer le développement de start-up africaines œuvrant dans le numérique. En 2023, l'appel à projets a été consacré au numérique et aux ICC. Dans le cadre de cette édition « Culture et créativité » (600 000 €) de l'AFD Digital Challenge, 10 lauréats ont été retenus en 2023. Ils bénéficient d'un accompagnement technique sur un an et d'un soutien financier (30 000 € en moyenne).



● Afrique Créative

Opéré depuis 2019 par un consortium d'acteurs mené par Africalia avec l'appui d'incubateurs locaux, ce programme de renforcement des capacités ambitieux a pour objectif de soutenir des entreprises culturelles et créatives africaines dans leur développement. Dans le cadre de la 3^e édition d'Afrique Créative (2 M€),

L'approche groupe AFD



Avec ses filiales Expertise France et Proparco, le groupe AFD dispose d'une palette complète d'outils pour accompagner le développement et la structuration du secteur des ICC combinant financement, ingénierie de projet et appui à la maîtrise d'ouvrage.



- **Agence publique de coopération technique internationale, Expertise France** a contribué en 2023 à la mise en œuvre de plus de 10 projets culturels dont la plupart sont financés par l'AFD comme le Musée national de Yaoundé au Cameroun, le Palais National d'Addis-Abeba et les églises de Lalibela en Éthiopie, le Musée de l'épopée des Amazones et des rois du Danhomè au Bénin, l'appui au développement de l'industrie musicale au Ghana et en Palestine, et le projet Pour Elles, culture et sport en RDC.

D'autres projets en cours d'exécution sont financés par l'Union européenne comme Cultiv'arte au Mozambique ou Patrimoine 3000 en Tunisie.



- **Filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, Proparco** intervient sur les ICC principalement à travers la structuration de la facilité « **Crea Fund** », financée via une délégation de fonds de l'Union européenne (6,5 M€).

Crea Fund vise à faciliter l'accès au financement des entreprises des ICC d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes à travers la mise en place d'un mécanisme de garantie pour couvrir le risque des fonds d'investissements qui s'engagent dans les ICC, ainsi qu'un accompagnement technique des institutions financières pour les appuyer dans leur stratégie de financement des ICC ou des entreprises bénéficiaires des financements.

Son objectif est de stimuler la volonté d'investir dans les ICC et de changer la perception sur ce secteur vu comme risqué en agissant sur le maillon des intermédiaires financiers.

La mobilisation des partenaires français et internationaux



- **La mobilisation de l'expertise française**

La France dispose d'un savoir-faire reconnu dans le domaine culturel. En réponse aux besoins des partenaires locaux, l'AFD s'attache ainsi à mobiliser l'expertise culturelle française issue notamment :

- Des plus grandes **institutions ou établissements publics** : Musée du Louvre, Musée du Quai Branly Jacques Chirac, Château, musée et domaine national de Versailles, Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette, Institut national de l'audiovisuel, École des Gobelins, etc.
- Des **entités privées** reconnues : la Sacem, Canal+, la plateforme digitale Lafaaac, Rubika, etc.



- **L'approche Équipe France**

Le financement des ICC par l'AFD se fait en complémentarité avec les autres acteurs de l'Équipe France. En 2023, le **FEF-Création**, Fonds Équipe France dédié à l'entrepreneuriat culturel, a été lancé. Le **forum Création Africa** a également été organisé, avec le soutien

du **ministère de l'Europe** et des **Affaires étrangères** et du **ministère de la Culture**, ainsi que de l'AFD, Business France, Bpifrance et l'Institut français. Création Africa a permis des rencontres, des échanges d'expertise et la valorisation de talents sur les filières africaines en plein développement (séries, cinéma d'animation, univers immersifs et bande dessinée).



- **La mobilisation des autres bailleurs et banques publiques de développement**

En 2023, lors du 4^e **Sommet Finance en Commun** (FiCS), une déclaration d'intérêt conjointe « Culture, arts et développement » a été signée par l'AFD et plusieurs banques publiques de développement en vue d'initier des travaux communs en 2024.

L'AFD continue aussi à financer de nouveaux projets ICC avec l'**Union européenne** et d'autres pays européens sous la forme d'Initiatives Équipe Europe (IEE).

Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31